



Date de génération de ce justificatif : 18/09/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

KC GROUPE – Constitution de société

Référence :

Départements de publication : Côtes d'Armor

Annonce légale publiée le 18 septembre 2026 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

In Extenso
Experts-Comptables

AVIS DE CONSTITUTION Aux termes d'un acte sous signature privée en date à PLANCOET du 27 août 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée à associé unique Dénomination : KC GROUPE Siège : 18 Bis Rue de Penthievre ZA de Nazareth 22130 PLANCOET Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés Capital : 8 000 € au moyen de l'apport en nature de 50 parts sociales de la Société EURL DOINET ENTRETIEN (501 517 221 RCS SAINT-MALO) et de l'apport en nature de 1 000 parts sociales de la Société SABLIERE DE L'ARGUENON (900 096 447 RCS SAINT-MALO) Objet : La prise de participation dans toutes Sociétés et/ou entreprises constituées ou à constituer qu'elles que soient leurs activités, civiles, commerciales ou industrielles et qu'elle que soit leur nationalité. La souscription à toute augmentation de capital des mêmes entreprises et/ou Sociétés. La détention et l'acquisition de portefeuille de titres. L'acquisition, la gestion de toutes valeurs mobilières ou immobilières en vue de leur exploitation sous toutes ses formes. Les activités de prestations de services. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : Monsieur Killian CHAUVEAU demeurant 2 Rue des Quais 22380 SAINT-CAST-LE-GUILDON. La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SAINT-MALO. POUR AVIS –

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

Le Président

[Consulter cette annonce en ligne](#)